

RECYCLAGE S.S.I.A.P. 1 - Emploi d'agent de sécurité incendie**Agrément Préfectoral****Enregistré sous le N° 0020/67/24/SSIAP et D.R.T.E. et de la formation n° 42670302567**

Après du Préfet de la Région ALSACE

Préfet du BAS-RHIN

Code RS : RS5641**Certificateur : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER****Date d'enregistrement : 10/12/2021****Public concerné :**

Toute personne ayant une mission professionnelle de responsabilités de sécurité incendie dans les ERP et titulaire du SSIAP 1.

Le recyclage SSIAP 1 a lieu tous les 36 mois et au plus tard à la date anniversaire de l'obtention du diplôme.

- ◆ **Durée du stage :** 14 heures (2 jours)
- ◆ **Nombre de candidats par session :** 15 maximum
- ◆ **Pré-requis :** → Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
→ Etre titulaire du P.S.C. 1 ou S.S.T à jour de recyclage
→ Fournir une attestation de l'employeur justifiant de 1 607 heures travaillées en tant que SSIAP 1 sur les 36 derniers mois
- ◆ **Pièces à fournir au plus tard le 1^{er} jour du recyclage :** → Photocopie d'une pièce d'identité
→ 1 photo d'identité
→ Le diplôme SSIAP 1
→ Le SST ou équivalent à jour de recyclage
→ Le dernier recyclage s'il y a lieu
→ L'attestation justifiant des 1 607 heures

Programme :

AGENT DE SECURITE INCENDIE		
RECYCLAGE	Séquence 1 : Prévention	14 h 00
	Séquence 2 : Moyens de secours	
	Séquence 3 : Mises en situation d'intervention	

SEQUENCAGE :

RECYCLAGE DE L'AGENT DE SECURITE INCENDIE	14 h 00
--	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	PREVENTION	5 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié – 30 décembre 2011	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc »	1 h 00 QCM « blanc »
Formateur : Stéphane FLOTTAU		

<u>SEQUENCE 2</u>	MOYENS DE SECOURS	3 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs SSI Moyens d'extinction	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	
Formateur : Stéphane FLOTTAU		

SEQUENCE 3	MISES EN SITUATION D'INTERVENTION		6 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité		
Contenu	L'action face à différents contextes : - fumées, incendie - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 h 00	
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides		
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA Cas concrets	4 h 00	
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.		
Formateurs : Stéphane FLOTTAU Jean-Philippe JUNG (pour la partie extinctions sur feux réels de diverses classes au moyen d'extincteurs et RIA)			

Objectifs pédagogiques :

Actualiser les connaissances suivantes :

- Connaître les différents types de feu, leur comportement du feu et leurs actions sur l'établissement
- Connaître et utiliser les procédures et les consignes (*alerte, desserte de l'établissement / évacuation du public et des occupants*)
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir (*installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides*)
- Utiliser les dispositifs de désenfumage
- Identifier un éclairage normal et de sécurité
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Connaître la composition et le fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Objectif et modalités de réalisation de la ronde

Les méthodes et les moyens :

- Conforme à l'annexe V de l'arrêté du 02/05/2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH
- Exposés et exercices d'application
- Livret de formation remis à chaque stagiaire

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 15 personnes
- Livre SSIAP 1
- 1 salle de formation équipée :
 - ↳ d'un système de sécurité incendie
 - ↳ de blocs autonomes d'éclairages de sécurité
- Talkie walkie
- Cours sur supports numériques (clés USB...)
- Extincteurs, bacs à feux écologiques
- Cabane à fumée

Suivi :

- Délivrance d'une attestation de présence (feuille d'émargement)
- Un QCM final et de la pratique permettant d'évaluer le niveau de chaque participant
- Délivrance d'une attestation de formation individualisée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter.

TARIF :

340.00 € H.T./personne

Pour groupe de 5 personnes et plus : nous consulter

Prochaines sessions :

- **09 et 10 février 2026**
- **23 et 24 février 2026**
- **21 et 22 septembre 2026**

Lieu du stage :

S.I.S - 8 rue Ampère - ZI Forlen Est - 67118 GEISPOLSHEIM GARE

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet.

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@orange.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

Indicateur de résultat :

Taux de réussite au recyclage SSIAP 1 de 2025 : 100 %

Nombre de participants en 2025 : 13

Note de satisfaction des participants (moyenne sur 10) : 9.83

- **Le PLUS S.I.S.** ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ Plus de 25 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **1er septembre 2026**

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2026\QUALIOPT\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME RECYCLAGE SSIAP 1.doc

S.A.S. « S.I.S » au capital de 20.000 €

Z.I. Forlen EST – 8 rue Ampère

67118 GEISPOLSHEIM-GARE

Siret : 419 012 265 00023 - APE 7120B - TVA : I FR 33419012265 - Lieu de juridiction : Strasbourg -

IBAN : FR 76 1027 8012 2500 0128 5794 581 BIC : CMCIFR2A

Adresse E-Mail : **eric.reverret.sis@wanadoo.fr**

Site : **www.securiteincendieservices.com**

Tél : 03.88.55.52.59